



N°
1.4.1

MODIFIER LA MANIERE DE PRODUIRE

SOLUTIONS TRAVAIL EN ELEVAGE LAITIER

6 buvées par semaine

L'alimentation lactée au seau des veaux du troupeau laitier est une tâche quotidienne. La distribution en un seul repas par jour et 6 buvées par semaine a été testée en ferme expérimentale, pour simplifier le travail et alléger l'astreinte de fin de semaine.

- ▶▶ FERME EXPERIMENTALE DES TRINOTTIERES.
- ▶▶ Résultats d'essais de 2003 à 2005

EN PRATIQUE...

Cette technique consiste à distribuer à partir de la troisième semaine 1 seule buvée par jour et supprimer en général celui du dimanche.

- Cette technique peut être mise en œuvre indifféremment avec du lait en poudre ou du lait entier.
- Avec du lait entier, prendre du lait de mélange plutôt que du lait pris individuellement au hasard sur quelques vaches. Les taux seront de ce fait plus réguliers.
- Respecter la température de buvée de 40°C. Il faudra souvent réchauffer le lait entier.
- Ajuster le volume de la buvée selon le TB : retirer 0,5 L de buvée pour 4 g/L de TB supérieur à 40 g/L
- Plan d'allaitement avec du lait entier (TB 40 g/L) :

Semaine	Volume de buvée	Complémentation
1 ^{ère}	2 l de colostrum matin et soir	
2 ^{ème}	3 l de lait matin et soir	Concentré, eau propre et foin
3 ^{ème} à 11 ^{ème}	5 l de lait le matin, sauf le dimanche	Concentré, eau propre et foin

- Concentré appétent en permanence :
 - Mis à disposition dès la 2^{ème} semaine
 - Distribution matin et soir
 - Refus enlevés tous les matins
- Sevrer le lendemain du jour sans buvée

RESULTATS DE L'EXPERIMENTATION

310 litres de lait consommé par veau, en plus du colostrum.

Il n'y a pas eu d'incidence sur les poids à âge type :

- 106 kg au sevrage
- 212 kg à 6 mois
- 30 kg de concentrés consommés en plus par veau (comparativement à un sevrage à 10 semaines, 7 repas / semaine au lait reconstitué)

Etant donné le volume de lait limité et la suppression d'une buvée, le veau compense le déficit par une consommation plus élevée de concentré.

Le gain de temps a été estimé entre 2 et 3 minutes par veau le jour de la suppression de la buvée.

LES AVANTAGES DE LA TECHNIQUE

- Le gain de temps est plus important pour les éleveurs avec des techniques d'allaitement classiques (14 buvées / semaine), que pour ceux qui sont déjà passés à 7 buvées par semaine.
- En cas de vêlages groupés, cette technique présente encore plus d'intérêt.
- Cette technique peut trouver sa place :
 - dans les GAEC quand la main d'œuvre n'est pas au complet le dimanche
 - pour des remplacements du week-end
 - dans les élevages qui suppriment la traite du dimanche soir.
- D'un point de vue zootechnique cette pratique favorise un développement précoce de l'activité ruminale, donc un bon démarrage de la période post sevrage.
- Economie de 105 L de lait consommé par veau par rapport à 2 repas par jour 7j/7 et sevrage à 8 semaines.

LES INCONVENIENTS DE LA TECHNIQUE

- A ce jour, peu de retours d'expériences en ferme. Le retour des éleveurs l'ayant adopté : "on ne reviendra pas en arrière". Il faut accepter la première fois d'entendre les veaux meugler. La deuxième fois c'est fini.
- Cette technique ne s'applique que sur des veaux âgés de plus de 10 jours à 2 semaines
- Augmentation de la consommation de concentré, dont l'impact économique dépend de la conjoncture mais reste positif. Vente de 35,7 € de lait (105 L à 0,34 €) pour une dépense supplémentaire de 7,5 € (30 kg à 0,25 €)

LE POINT DE VUE DU TECHNICIEN

« Avant d'adopter cette technique, il serait judicieux que les éleveurs dont les veaux sont à 2 buvées par jour pendant toute la durée de l'allaitement optent pour un seul repas. Le passage à 6 repas serait la seconde étape.

Cette méthode peut être une solution pour alléger le travail sans conséquences sur les performances obtenues. Celles-ci sont toutefois liées au respect des pratiques à mettre en place (foin changé quotidiennement, eau maintenue propre, adapter les quantités de concentrés à distribuer, ...).

La non-distribution de la buvée ne doit pas empêcher l'éleveur de surveiller ses veaux, notamment en période sanitaire sensible.

Astuce d'organisation : la semaine commence le lundi. Un veau né de lundi à mercredi passe en 2^{ème} semaine le lundi suivant. Un veau né de jeudi à dimanche démarre sa 1^{ère} semaine le lundi suivant. On ne distribue pas de lait le dimanche. On sèvre le lundi seulement. »

POUR EN SAVOIR PLUS :

Fiches techniques disponibles sur le site de l'Institut de l'Élevage : www.inst-elevage.asso.fr



LES CONTACTS UTILES :

▶▶ Chambre d'Agriculture des Ardennes : Jean-Philippe MOUSSU	03.24.33.89.69
▶▶ Chambre d'Agriculture de l'Aube : Magali PAULET	03.25.43.72.72
▶▶ Chambre d'Agriculture de la Marne: Christian MOULIN	03.26.64.95.02
▶▶ Chambre d'Agriculture de Haute-Marne: Denis DAILLET et Gérard LELAURAIN	03.25.35.00.60